



**NOTE N°77-90 DU 20 MAI 1990 AUX BANQUES INTERMEDIAIRES  
AGREES FIXANT LES MODALITES DE COUVERTURE PAR LA BCA DU  
REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS DE LA TRANCHE C DE L'EMPRUNT  
NATIONAL DE SOLIDARITE ET DU REGLEMENT DES COUPONS  
D'INTERETS AFFERENTS A LADITE TRANCHE C**

Dans le cadre de l'emprunt obligataire intitulé « Emprunt National de Solidarité » Phase I, notre note n°73 du 21 mai 1989 avait fixé les modalités de reversement à la Banque Centrale d'Algérie des montants en devises souscrits auprès des banques au titre de la tranche C dudit emprunt.

La présente note a pour objet de faire connaître aux banques intermédiaires agréés, les modalités de couverture par la Banque Centrale d'Algérie, du remboursement des obligations de la tranche C et du règlement des coupons d'intérêts y afférents.

Pour la couverture du règlement des coupons d'intérêts et du remboursement des obligations, les banques intermédiaires agréés ont à présenter tous les lundis au service concerné de la Banque Centrale d'Algérie des demandes de couverture établies en double exemplaires selon modèle en annexe.

Ces demandes seront appuyées d'un bordereau récapitulatif des coupons d'intérêts ou des obligations tombés à échéance les jours précédents.

Les montants pour lesquels la demande de couverture est présentée seront dans leur intégralité portés au crédit du compte devises libellé en FF des banques intermédiaires agréés ouvert auprès de la Banque Centrale d'Algérie ; la contre-valeur en dinars de ces montants est débitée au compte du Trésor sur nos livres.

Le bordereau récapitulatif susvisé et les coupons d'intérêts ou les obligations qui lui sont joints, seront transmis par notre service des CBE au Trésor à l'appui de l'avis de débit du compte de ce dernier sur nos livres.

Les opérations de couverture en devises se traduisent auprès des banques intermédiaires agréés, par le crédit des comptes devises ouverts ou à ouvrir sur leurs livres au profit des bénéficiaires concernés par le règlement des coupons d'intérêts ou par le remboursement des obligations de la tranche C.

Pour ce qui concerne les nationaux non titulaires de comptes devises qui auront souscrit à la tranche C de l'emprunt national de solidarité par apport de Bank-Notes Etrangères ou par cession de fonds à partir de l'étranger, il apparaît à l'évidence nécessaire, d'encourager l'ouverture à leur profit de comptes devises aux fins de versement à ces comptes des montants leur revenant.

Cependant et en cas de besoin, les banques intermédiaires agréés peuvent solliciter des transferts au profit des nationaux non-résidents ayant exprimé leur désir de recevoir le produit du règlement des coupons d'intérêts et/ou du remboursement des obligations à leurs comptes situés à l'étranger.

Dans ce cas, les opérations de transfert s'effectuent conformément aux dispositions de la note n°64 du 15 décembre 1987 aux banques intermédiaires agréés (cf. : point II.3 paragraphe II).

Pour toute éventuelle difficulté d'application et/ou d'interprétation il y a lieu de saisir notre Direction du Contrôle et de la Réglementation des Changes.

**Le Directeur du Contrôle et de la  
Réglementation des Changes  
D. SAIDI**

**ANNEXE I A LA NOTE AUX BANQUES  
INTERMEDIAIRES AGREES N°77 DU 20 MAI 1990**

Destinataire :

Nom et adresse de la Banque Intermédiaire Agréé

**Banque Centrale d'Algérie  
Correspondants Bancaires Etrangers  
8, boulevard Zighout Youcef - Alger**

**Objet :** Emprunt National de Solidarité 1989 - Phase I "Tranche C  
Demande de couverture au titre du :  
- règlement des coupons d'intérêts (1)  
- remboursement des obligations (1)

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir créditer notre compte devises n° ..... libellé en francs Français de (montant en chiffres et en lettres + indication de la monnaie) et ce, au titre du règlement des coupons d'intérêts (1) / remboursement des obligations (1) de la tranche C de l'emprunt susvisé.

Nous certifions que le montant en devises ci-dessus représente dans son intégralité le montant global de :

(1) ..... coupons d'intérêts échus entre le .... et le .....

(1) ..... obligations échues entre l e ..... et le .....

**Alger le .....**  
**(cachet et signature (s) accréditée (s))**

PJ : 1 bordereau récapitulatif appuyé de  
..... coupons d'intérêts (1)  
.....obligations (1)

Rayer la mention inutile